

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 30 mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, M. TOMI, Mme FERRI-PISANI, M. BARTOLI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, M. MARCANGELI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme SUSINI
Mme SAMPIERI	à	M. D'ORAZIO
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :

M.DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M.D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 mai 2011	Délibération N°2011 / 125
-----------------------------	---------------------------

Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2010 – Budget principal.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2010 fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de : 5 178 833.49 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010	
<i>INVESTISSEMENT</i>	
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	1 296 240.69
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	- 4 215 740.29
TOTAL	- 2 919 499.60
RESTES A REALISER (DEPENSES)	7 954 207.53
RESTES A REALISER (RECETTES)	9 146 383.67
SOLDE DES RESTES A REALISER	+ 1 192 176.14
BESOIN DE FINANCEMENT	- 1 727 323.46
<i>FONCTIONNEMENT</i>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 178 833.49
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	0.00
RESULTAT A AFFECTER	5 178 833.49

Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

<i>AFFECTATION</i>	
1) AFFECTATION EN RESERVES AU COMPTE 1068, EN RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 967 931.27
2) REPORT EN FONCTIONNEMENT AU COMPTE 002 EN RECETTES	210 902.22

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'adopter l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2010 du Budget Principal Ville.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,**

VU l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Constatant aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

VU l'avis favorable de la commission compétente en date du 27 mai 2011,

ADOpte

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2010 du Budget Principal Ville.

DIT

Que l'excédent de fonctionnement d'un montant de **5 178 833.49 €** est affecté de la façon suivante :

Recette d'investissement : compte 1068 : **4 967 931.27 Euros.**

Recette de fonctionnement : compte 002 : **210 902.22 Euros.**

CONSTATE

Que le compte administratif 2010 du budget principal et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE MAIRE

SIMON RENUCCI